

AMICALE IACF SUARLEE

Chaussée de Nivelles, 204

5020 Suarlée

Tél: 081/56.83.84

Courriel : absence@iacfsuarlee.be



*Chers Parents,
Chers Elèves, Chers Anciens,*

L'Amicale de l'internat a le plaisir de vous inviter à son souper annuel. Ce repas aura lieu le vendredi 02 février 2024, dès 19h. Il constitue un moment de rencontre privilégié avec les membres de l'équipe éducative et du personnel ouvrier. Les bénéfices de ce souper serviront entre autres à venir compléter le matériel pédagogique et sportif mis à la disposition de nos internes. Nous comptons donc aussi sur votre soutien afin de poursuivre l'amélioration du bien-être de votre enfant et son intégration à l'internat.

L'Amicale est une association créée au bénéfice de tous les élèves de l'établissement. Elle a déjà pu acquérir beaucoup de matériel comme par exemple, des armoires à casiers, des vélos, du matériel informatique, des bandes dessinées, des écrans plats pour la salle de jeux vidéo, des vitrines d'exposition pour les maquettes, 3 billards, l'équipement moderne d'une salle de fitness, ainsi que du matériel spécifique aux options sportives, des consoles Playstation 4 et 5, un nouveau kicker, et très prochainement, de nouvelles acquisitions qui répondront aux suggestions. L'Amicale intervient aussi dans le coût de certains loisirs et permet un prêt d'argent aux élèves qui en font la demande pour des raisons liées à leur vie scolaire d'interne.

Nous vous proposons donc notre « souper raclette » accompagné de son buffet charcuteries et crudités au prix de 18 €, de 15 € euros pour les internes de l'établissement, et de 12 € pour les enfants de - de 12 ans. Vous trouverez ci-joint un coupon de réservation qui devra nous parvenir au plus tard le 15 janvier 2024. La soirée est agrémentée d'une animation musicale et d'une activité « bingo » pour remporter des paniers garnis.

Les internes qui fréquentent un établissement à Namur - et dont les parents participent au repas - seront repris par les éducateurs à la sortie de leurs écoles et reconduits à l'internat.

Dans le cas où vous ne pourriez- vous déplacer pour participer au repas, il vous est possible de faire un don à l'Amicale de l'internat sur le numéro de compte suivant:

BE47 0682 4267 0280

Vous pouvez également soutenir ce souper en nous faisant parvenir un produit représentatif de votre région. Celui-ci contribuera à garnir les paniers de la tombola.

Nous espérons vous compter nombreux parmi nous car ce sera aussi l'occasion pour vous, Parents, de rencontrer l'Equipe éducative et de faire le point sur l'intégration et l'évolution tant comportementale que scolaire de votre fils.

Dans l'attente de vous voir, nous vous prions de croire à notre entier dévouement.

Au nom de toute l'équipe de l'Amicale de l'IACF Suarlée

TALON DE RESERVATION --- SOUPER « Raclette » du 02 février 2024
(A NOUS FAIRE PARVENIR LE 15 janvier 2024 AU PLUS TARD)

Je soussigné(e) (Nom, prénom).....,
responsable de l'élève

Réserve **souper(s) à 18 €, soit** €
..... **souper(s) à 15 € (élève interne), soit** €
..... **souper(s) à 12 € (enfant - 12 ans), soit** €
TOTAL = €



J'arriverai vers **heures** (A partir de 19 h)

Nous souhaitons manger à la même table que la famille:

Mons fils devra être repris à son école et la fin de son dernier cours est prévue
àH....

Le montant du souper sera payé sur place

Le montant du souper sera payé au plus tard une semaine à l'avance par virement bancaire sur le compte de l'Amicale

BE47 0682 4267 0280 communication : « nom et prénom de l'élève, souper raclette »
